

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOQUAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC QUIMPER ODET, 3 RUE SAINT FRANCOIS 29000 QUIMPER déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 600 000 €.

Monsieur Patrick HERVE, représentant de la société SASU 2 PH SERVICES S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe LIEU DIT KERORET 29720 PLONEOUR LANVERN, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
HERVE Patrick	1 600 000	1 600 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30047 14058 00022373302 38

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 24 mars 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Rébecca FOUQUET
Chargée d'Affaires Professionnels
rebecca.fouquet@cic.fr

JST14

